



PROCEDURE D'OUVERTURE D'UNE DEMANDE D'INDEMNISATION

Vous êtes en arrêt de travail et votre employeur vous a adressé votre arrêté de passage à demi-traitement. Afin de permettre à votre contrat de prévoyance de prendre le relais, votre employeur a déclaré votre arrêt de travail à TERRITORIA Mutuelle.

POUR ÊTRE INDEMNISÉ, VOUS DEVEZ EN FORMULER LA DEMANDE DE LA FAÇON SUIVANTE:

1 COMPLÉTER ET SIGNER LES FORMULAIRES : EN LIEN CI-CONTRE

- [DEMANDE D'INDEMNISATION](#)
- [INFORMATIONS MÉDICALES](#)



2 LES TRANSMETTRE A TERRITORIA MUTUELLE :

Par E-mail à :

ouverture@territoria-mutuelle.fr

OU

Par voie postale sous pli confidentiel :
54 rue de Gabiel - CS 76016
79185 Chauray Cedex

OU

Via votre espace adhérent :
espaceadherent.territoria-mutuelle.fr

Actions

Déclarer un sinistre

Mes Sinistres

Mes Garanties

Modifier mes garanties

- => COMPLÉTER LES INFORMATIONS DEMANDÉES
- => DÉPOSER LES JUSTIFICATIFS ATTENDUS
- => ENREGISTRER VOTRE DECLARATION

INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE PAR TERRITORIA MUTUELLE

BESOIN D'AIDE ?

POUR TOUTES VOS QUESTIONS :

ADHÉSION
adhesion-prevoyance@territoria-mutuelle.fr

SERVICE MÉDICAL
cellule.medicale@territoria-mutuelle.fr

OUVERTURE DE SINISTRES
ouverture@territoria-mutuelle.fr

PRESTATIONS/LIQUIDATIONS
prevoyancegestion@territoria-mutuelle.fr

COTISATIONS / PRÉCOMPTE
etat-de-cotisations@territoria-mutuelle.fr

OBTENIR UN TARIF
demain@territoria-mutuelle.fr

UN GUIDE EST À VOTRE DISPOSITION SUR VOTRE ESPACE PERSONNEL